## Répartition des congés formation en fonction du corps (année 2009 - 2010)

Corps	Nombre de mois	Nombre de demandeurs	Nombre de collègues qui obtiendraient un congé (1)	% : nombre de congés / demandeurs	Nombre de demandes nécessaires pour avoir un congé par corps (2)
Agrégés	81	48	11	22,9	CAPA: 4/06
Certifiés	508	562	61	10,8	CAPA: 20/05
EPS	70	47	5	10,6	
PLP	152	33	17	51,5	
PEGC	0	0	0	0	
COP	20	10	2 ou 3	20 à 30	CAPA: 28/05
СРЕ	24	37	2	5,4	CAPA: 26/05
Supérieur	22	6	3	50	
Non- titulaires	30	16	3	18,7	
Total	906 mois / 75 ETP				

<sup>(1)</sup> en règle générale, le rectorat prend en compte le premier vœu formulé par le collègue (10 mois pour un congé à temps complet, 6 mois pour un congé du 1/9/2009 au 28/02/2010, 5 mois pour un mi-temps sur l'année. Pour les 2 derniers cas, les collègues retenus seront prioritaires pour l'année suivante)

<sup>(2)</sup> certains demandeurs pourront avoir le nombre nécessaire de demandes, voire plus, mais ne pas obtenir de congé en raison des restrictions émises par le rectorat commentées ci-dessus